

À l'attention des personnes voulant s'inscrire

- Pour accéder à la salle, vous devez à présent utiliser un QR code (obligatoire pour tout abonnement de moins de 6 mois) ou un badge (possible pour un abonnement d'au moins 6 mois).
- Dans le cas du QR code, l'activation se fait à distance mais il faut prévoir un délai entre le moment où vous procédez à votre inscription et le moment de l'activation de votre QR code à partir duquel vous pourrez accéder à la salle :

*si vous vous inscrivez en ligne (avec règlement par CB) : prévoyez un délai de 2 jours

*si vous utilisez une fiche d'inscription papier (avec règlement par chèque ou en espèces) : comptez 3 jours de délai.

- Dans le cas où vous souhaitez utiliser un badge (uniquement à partir d'un abonnement de 6 mois), vous devez prendre RV avec le Président, qui vous le remettra en échange d'un chèque de caution de 20 euros.
- Si, avant de vous engager, vous souhaitez réaliser une séance d'essai, vous pouvez prendre RV avec le Président qui vous ouvrira l'accès à la salle.
- Après votre inscription vous recevrez un document (Installation de l'application XPLOR DECIPLUS (gratuite) pour générer votre QR CODE.
- Si vous choisissez une feuille d'inscription, vous pouvez la télécharger sur le site www.gymusclub.net «onglet documents utiles». Puis la déposer avec le règlement dans une enveloppe dans la boite à lettre à droite de la porte d'entrée.